

MARTEN, Bertin, Uwe MUMMERT, Peter MURRELL et Paul SEABRIGHT, *The Institutional Economics of Foreign Aid*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 201 p.

Claude Comtois

Volume 34, Number 4, décembre 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/038693ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/038693ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

IQHEI

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Comtois, C. (2003). Review of [MARTEN, Bertin, Uwe MUMMERT, Peter MURRELL et Paul SEABRIGHT, *The Institutional Economics of Foreign Aid*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 201 p.] *Études internationales*, 34(4), 659–661. <https://doi.org/10.7202/038693ar>

percées, de l'art et de la science de la négociation internationale. Le titre nous semble plutôt refléter la préoccupation des éditeurs à remettre en marché un livre qui avait été publié au début des années quatre-vingt. Les matériaux demeurent ceux des années soixante et soixante-dix ; les années au cours desquelles l'auteur a probablement conçu et rédigé l'ouvrage.

Malgré cette lacune, l'ouvrage de Plantey demeure un classique car il aide à former l'esprit du négociateur appren-ti et sert aussi de compagnon à ceux qui pratiquent la négociation.

Onnig BEYLERIAN

Université du Québec à Montréal, Canada

DÉVELOPPEMENT
ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

**The Institutional Economics
of Foreign Aid.**

MARTEN, Bertin, Uwe MUMMERT, Peter MURRELL et Paul SEABRIGHT. *Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 201 p.*

Toutes les agences d'aide internationale s'intéressent à la performance et aux retombées de leurs programmes dans les pays en voie de développement. En outre, dans un contexte de transformation des économies et des institutions du Tiers-Monde et de l'émergence de nouveaux problèmes de développement, plusieurs organismes d'assistance étrangère subissent de fortes pressions pour ajuster leurs politiques et leurs programmes aux besoins d'un monde en profonde mutation. Le volume vient donc à point nommé alimenter un débat concernant les orientations de l'aide internationale au développement.

Les auteurs, tous économistes, s'intéressent au processus de décision et au comportement des individus œuvrant au sein tant des agences d'exécution que des organisations des pays bénéficiaires de l'aide étrangère. Les auteurs cherchent à répondre à trois questions : comment les problèmes d'information affectent la performance des organisations dans le processus de gestion de l'aide étrangère ; comment ces problèmes d'information influencent le comportement des agences d'exécution ; et comment certains de ces problèmes peuvent être résolus par une transformation institutionnelle des agences d'aide internationale. L'objectif du volume consiste à démontrer que les intérêts et contraintes de chacun des participants au programme d'aide internationale varient considérablement et que l'efficacité des programmes d'aide repose davantage sur les encouragements institutionnels.

Dans le premier chapitre, Marten présente les fondements et définitions des théories d'économie institutionnelle et une revue de la littérature sur l'analyse économique des administrations publiques. Il démontre que les agences d'aide étrangère sont marquées par une multitude de décideurs et d'objectifs et une forte tendance vers l'implantation de réformes institutionnelles à l'étranger. Il suggère que le fonctionnement des programmes d'aide est fondé sur l'éloignement géographique et politique entre pays donateurs et pays récipiendaires. Cette situation entraîne une césure dans le flot d'informations qui affecte la performance et l'évaluation de l'aide internationale.

Seabright quant à lui, examine la performance des intérêts particuliers dans le comportement des individus au sein des agences d'aide. Il développe

un modèle qui lui permet d'analyser les obstacles reliés à l'inadéquation de l'information entre les différents intervenants dans la chaîne d'organisation ainsi que les problèmes inhérents à l'existence de plusieurs décideurs ayant des objectifs différents. Son modèle suggère l'émergence de nouvelles tendances dans les processus de décision des agences d'aide internationale vers l'évaluation des intrants plutôt que des extrants qui sont plus difficiles à mesurer.

Dans un troisième chapitre, Murrell développe un modèle d'analyse des intérêts particuliers dans les relations entre donateurs, contractuels et récipiendaires. Son modèle s'intéresse aux problèmes que posent les programmes d'aide reliés à l'implantation de réformes institutionnelles. Considérant les limites inhérentes aux contrats entre participants, l'auteur propose un modèle d'équilibre entre participants qui tient compte à la fois des ententes contractuelles, des intérêts des différents partenaires et des différents types de réformes. Mummert enquête sur l'impact de l'adoption de réformes institutionnelles financées par l'aide internationale dans les pays en voie de développement. Il présente un modèle qui examine les conflits potentiels que les normes sociales peuvent créer, si les réformes introduites ne sont pas basées sur les structures sociales existantes des pays récipiendaires. La contribution la plus intéressante de son modèle réside dans sa démonstration des limites à l'implantation des réformes de l'économie de marché dans les pays en voie de développement.

Au chapitre 5, Marten s'intéresse aux processus d'évaluation conjointe de la performance des agences d'exécution

et des objectifs des agences d'aide internationale. Il propose un modèle d'analyse des principaux impacts des programmes d'évaluation au sein des processus démocratiques. Pour l'auteur, les processus d'évaluation sont souvent manipulés tant par les agences responsables de la distribution de l'aide internationale que par les organismes responsables de gérer et d'implanter les programmes d'aide. Les résultats des programmes d'évaluation surviennent trop tard dans le processus d'aide internationale. Conséquemment, ils ne servent souvent qu'à améliorer l'élaboration de nouveaux projets.

En conclusion, le volume présente une série de politiques applicables aux différentes organisations d'aide étrangère. Les auteurs suggèrent que la principale solution à l'amélioration de la performance des programmes d'aide réside dans la transformation des structures institutionnelles des agences d'aide internationale.

Ce livre s'intéresse aux intérêts et aux contraintes qui guident le comportement des individus et des organisations impliqués dans les programmes d'aide étrangère. Le volume s'adresse principalement à des spécialistes œuvrant dans l'évaluation de l'aide internationale. Alors que les études traditionnelles s'orientent davantage sur les politiques et les institutions des pays récipiendaires, cet ouvrage examine plutôt le transfert d'information dans la chaîne d'organisations impliquées dans la gestion de l'aide étrangère. Malheureusement le livre ne prouve rien. Tous les chapitres sont fondés sur l'élaboration de modèles inspirés des théories de structures organisationnelles et des méthodes d'analyse économique institutionnelle.

Le volume ne présente aucune donnée, ni aucune étude de cas qui auraient pu étayer certains des modèles proposés. Bien que les auteurs présentent une démonstration théorique des contraintes inhérentes à la performance des programmes d'aide étrangère, ils auraient gagné en crédibilité si les modèles proposés avaient fait l'objet de tests empiriques. Tel que présentée, l'analyse économique et institutionnelle de l'aide internationale reste à faire.

Claude COMTOIS

Département de géographie
Université de Montréal, Canada

**Le développement durable.
Dynamique et constitution
d'un projet.**

ZACCAÏ, Edwin. Bruxelles, PIE, Peter
Lang, 2002, 358 p.

Le développement durable (DD), voilà bien une expression qui a fait florès et que l'on rencontre tous les jours dans les différents médias. Si bien que l'on est en droit de se demander ce que le vocable représente dans les faits. C'est pourquoi, dans la préface de cet ouvrage, Marc Mormont écrit que le concept de DD court deux risques. D'abord, celui d'un concept qui ne serait qu'incantatoire et qu'on pourrait invoquer à propos de tout. Vient ensuite le risque inverse, le DD se faisant approprié ou confisqué par des discours et des pratiques technico-scientifiques susceptibles de le monopoliser. À ses yeux, le DD prendra tout son sens et son efficacité si les développements juridiques, comme le droit à l'information ou la notion de précaution se poursuivent et dépassent le statut d'expériences isolées pour devenir des procédures nécessaires. Un constat

évidemment partagé par l'auteur, E. Zaccai, ingénieur, philosophe et docteur en environnement rattaché au Centre d'études du développement durable de l'Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire (IGEAT) de l'Université Libre de Bruxelles. En effet, d'entrée de jeu, il soulève une batterie d'interrogations sur le DD : comment interpréter son succès comme référence ? Les pratiques sont-elles à la mesure des enjeux mis en évidence ? Comment concepts et pratiques sont-ils remis en jeu dans ces contextes ? Répondre à ce questionnement constitue l'objectif de cet ouvrage tiré d'un thèse de doctorat. Un objectif dont l'atteinte répondra aux attentes du lecteur. En effet, ce dernier sera trop heureux d'avoir enfin en main un ouvrage couvrant les multiples aspects de la question et présentés d'une façon à la fois claire, précise et complète.

On aura compris que l'auteur ne se satisfait pas de définitions qui prennent la forme de platitudes telles que la définition de la durabilité ou la soutenabilité vue comme étant un développement économique qui dure comme l'a écrit David Pearce. Celui-ci n'a fait qu'imiter la Banque mondiale, pour qui, en 1992, *Sustainable development is development that last*. Mais puisque l'on vient de faire allusion à deux concepts utilisés parfois indifféremment, nous trouvons pertinent de signaler l'observation de l'auteur concernant le très célèbre rapport Brundtland publié en français à Montréal aux Éditions du fleuve. L'occasion nous avait été ainsi offerte de choisir la meilleure traduction du mot *sustainable*. Des représentants d'une commission onusienne à Genève avaient alors fortement suggéré le recours au mot soutenable.